Romains 7

Französische Darby-Übersetzung

1 Ignorez-vous, frères, (car je parle à gens qui entendent ce que c'est que la loi,) que la loi a autorité sur l'homme aussi longtemps qu'il vit? **2** Car le femme qui est soumise à un mari, est liée à son mari par la loi, tant qu'il vit; mais si le mari meurt, elle est déliée de la loi du mari. **3** Ainsi donc, le mari étant vivant, elle sera appelée adultère si elle est à un autre homme; mais si le mari meurt, elle est libre de la loi, de sorte qu'elle n'est pas adultère en étant à un autre homme. **4** C'est pourquoi, mes frères, vous aussi, vous avez été mis à mort à la loi par le corps du Christ, pour être à un autre, à celui qui est ressuscité d'entre les morts, afin que nous portions du fruit pour Dieu. **5** Car, quand nous étions dans la chair, les passions des péchés, lesquelles sont par la loi, agissaient dans nos membres pour porter du fruit pour la mort; **6** mais maintenant nous avons été déliés de la loi, étant morts dans ce en quoi nous étions tenus, en sorte que nous servions en nouveauté d'esprit, et non pas en vieillesse de lettre.

7 Que dirons-nous donc? La loi est-elle péché? -Qu'ainsi n'advienne! Mais je n'eusse pas connu le péché, si ce n'eût été par la loi; car je n'eusse pas eu conscience de la convoitise, si la loi n'eût dit: "Tu ne convoiteras point". **8** Mais le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, a produit en moi toutes les convoitises, car sans la loi le péché est mort. **9** Or moi, étant autrefois sans loi, je vivais; mais le commandement étant venu, le péché a repris vie, et moi je mourus; **10** et le commandement qui était pour la vie, a été trouvé lui-même pour moi pour la mort. **11** Car le péché, ayant trouvé une occasion par le commandement, me séduisit, et par lui me tua. **12** La loi donc est sainte, et le commandement est saint, et juste, et bon. **13** Ce qui est bon est-il donc devenu pour moi la mort? -Qu'ainsi n'advienne! Mais le péché, afin qu'il parût péché, m'a causé la mort par ce qui est bon, afin que le péché devînt par le commandement excessivement pécheur.

14 Car nous savons que la loi est spirituelle: mais moi je suis charnel, vendu au péché; **15** car ce que je fais, je ne le reconnais pas, car ce n'est pas ce que je veux, que je fais, mais ce que je hais, je le pratique. **16** Or si c'est ce que je ne veux pas que je pratique, j'approuve la loi, reconnaissant qu'elle est bonne. **17** Or maintenant, ce n'est plus moi qui fais cela, mais c'est le péché qui habite en moi. **18** Car je sais qu'en moi, c'est-à-dire en ma chair, il n'habite point de bien; car le vouloir est avec moi, mais accomplir le bien, cela je ne le trouve pas. **19** Car le bien que je veux, je ne le pratique pas; mais le mal que je ne veux pas, je le fais. **20** Or si ce que ne je veux pas, moi, -je le pratique, ce n'est plus moi qui l'accomplis, mais c'est le péché qui habite en moi. **21** Je trouve donc cette loi pour moi qui veux pratiquer le bien, que le mal est avec moi. **22** Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur; **23** mais je vois dans mes membres une autre loi qui combat contre la loi de mon entendement et qui me rend captif de la loi du péché qui existe dans mes membres. **24** Misérable homme que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? **25** Je rends grâces à Dieu par Jésus Christ notre Seigneur. Ainsi donc moi-même, de l'entendement je sers la loi de Dieu; mais de la chair, la loi du péché.

Druckausgabe erzeugt am 13.09.2025 auf bibelkommentare.de